



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2020 : PLUS D'ENSEIGNANTS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

07/05/20

Ce mardi 5 mai, s'est tenu le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, présidé conjointement par Ziad Khoury, préfet de l'Aisne et Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental de l'Aisne, en présence de Jean-Pierre Geneviève, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Aisne,

La carte scolaire pour la rentrée de septembre 2020 a été examinée.

La priorité donnée par l'État au 1er degré se poursuit et se renforce avec un taux d'encadrement qui s'améliore dans le département. **L'Aisne est dotée de 5 postes d'enseignant supplémentaires malgré une baisse du nombre d'élèves.**

Aucune classe ne fermera en milieu rural.

La priorité accordée à la maternelle se conforte pour la rentrée 2020 avec une limitation à 24 élèves en classes de grande section.

Par ailleurs, une attention particulière sera donnée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, avec par exemple la création de 2 postes au titre de la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves présentant des troubles du spectre autistique.

Préfecture de l'Aisne

Tél : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État

Pôle départemental de la communication interministérielle



Préfet de l'Aisne



@Prefet02